Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 022-200082857-20261002-168_10_2026-DE

COMMUNE DE CHATELAUDREN-PLOUAGAT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2 octobre 2026

Convocation du 25 septembre 2026

Le deux octobre deux-mille-vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de Châtelaudren-Plouagat se sont réunis à la médiathèque de Plouagat sous la présidence de Mr Olivier Boissière, Maire

- **Etaient Présents** : Olivier BOISSIERE, Patrick SOLO, Rozenn JOUAN, Morgane WYDAUW-MEYNIER, Géraldine LE LAY, Jacques MORO, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Michel GUYOMARD, Thierry CONNAN, Isabelle LE CHANU, Alain TREPARD VIOLON, Anne BROU-DIC, Carol DUJARDIN-BASQUE, Rosa DE FARIA, Gérard PIRIOT, Sophie GUENO, Jérôme PE-RAIS, Roselyne HERVE, Tiphany PASTOL, Tifenn BESSON, Manon AUBIN, Nicolas JEZE-QUEL
- **Absents représentés** : Sophie LE BONHOMME donne procuration à Géraldine LE LAY, Da-niel TURBAN donne procuration à Patrick SOLO, Patrick MARTIN donne procuration à Thierry CONNAN, Christophe CLAVIEN donne procuration à Alain TREPARD VIOLON, Jé-rémy CABOURG donne procuration à Jérôme PERAIS, Julien LE MEHAUTE donne procura-tion à Manon AUBIN
- **Secrétaire de Séance** : Jacques MORO

168. INFO AU CONSEIL MUNICIPAL : DÉCISION DU MAIRE - MANDAT SPECIAL

Le Conseil municipal prend acte de la décision municipale suivantes prise par le Maire dans le cadre de sa délégation de missions :

Mandat spécial à Mr Patrick MARTIN, Adjoint, pour représenter la commune aux Rencontres nationales des Villages étapes à Eguzon-Chantôme (Indre) du 30 septembre au 2 octobre 2026.

Le 2 octobre 2026

Le Secrétaire,

Jacques MORO

COMMUNE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT ★ CÔTES D'ARMOR ★

Le Maire,

Olivier BOISSIERE